



Mutualiser entre pairs

Jean Simon

► To cite this version:

Jean Simon. Mutualiser entre pairs. Expressions, 2006, Journées d'étude des 28 février, 1er et 2 mars 2006 : "Les nouvelles conditions de l'enseignement", 27, pp.127-133. hal-02406746

HAL Id: hal-02406746

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406746>

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mutualiser entre pairs

Jean Simon

L'objet de cet atelier est de présenter ce qui s'est fait à l'IUFM de la Réunion dans le cadre de la mutualisation entre pairs. Dans un premier temps, nous présenterons quelques généralités concernant ce type de mutualisation et le cadre dans lequel elle évolue. Dans un second temps, nous nous intéresserons à ce qui se fait et s'est fait à l'IUFM et donnerons les résultats d'une enquête menée auprès des stagiaires de l'année dernière (2004-2005).

Généralités

Selon le *Petit Robert*, « mutualiser » c'est « répartir (un risque, des frais) à égalité parmi les membres d'un groupe ». Le terme pris dans ce sens fait plutôt référence aux différents organismes mutualistes d'assurance. Il est assez éloigné de ce que l'on entend désormais lorsque l'on parle de mutualiser et qui pourrait se définir ainsi : « travailler ensemble à un objectif commun. ». Il paraît opportun d'introduire dès à présent une distinction dans la mutualisation entre « coopérer » et « collaborer » que nous utiliserons par la suite. Dans les deux cas, les personnes travaillent ensemble et poursuivent le même but, mais nous dirons

- qu'il y a coopération lorsque les gens partagent la tâche pour atteindre ce but en sous-tâches, chacun travaillant ensuite isolément sur sa sous-tâche
- et qu'il y a collaboration lorsque les gens continuent de travailler ensemble à la même tâche.

Cette distinction est quelque peu arbitraire mais c'est celle qui s'installe dans le champ scientifique concerné par la mutualisation.

La mutualisation n'est certainement pas nouvelle. On peut y assimiler, par exemple, la recherche. Tout chercheur s'appuie sur les travaux de ses confrères pour, lui-même, avancer dans sa recherche. Il publie à son tour afin que d'autres chercheurs puissent utiliser ses travaux. Les principaux outils de mutualisation de la recherche sont les conférences et les revues.

C'est cette volonté de mutualiser entre chercheurs qui a amené Internet et le Web. En 1969, naissait Arpanet, le premier réseau informatique qui reliait quatre universités américaines. En 1971, le premier courrier était envoyé. En 1989, le *World Wide Web* était créé et, en 1993, le premier navigateur Mosaic permettait de se promener sur le Web.

Un des premiers usages en terme de mutualisation du réseau a été de mutualiser des machines ou des ressources. Par exemple, dans le cadre de

SETI@home, les personnes acceptent que l'on utilise leur machine pour faire des calculs afin d'analyser les énormes quantités de signaux qui viennent de l'univers. Le calcul à faire est ainsi réparti par le biais d'Internet sur différentes machines appartenant à des particuliers qui peuvent être partout dans le monde. Une fois leur part de calcul terminée, ces machines renvoient le résultat toujours par le biais d'Internet. Ce type de mutualisation relève de la coopération.

Un autre usage apparu très tôt est le logiciel libre. Une présentation simplifiée du logiciel libre *open source* pourrait être celle-ci : un programmeur crée une application et l'offre gratuitement à qui la veut en la mettant en ligne sur le Web. De plus, il offre aussi le code-source de l'application afin que tout programmeur qui le souhaite puisse la modifier, l'améliorer et la remettre en circulation avec son nouveau code-source. C'est ainsi qu'est né le système d'exploitation Linux concurrent de Windows et la suite bureautique Open Office concurrente de Microsoft Office. Ce type de mutualisation relève de la collaboration. L'avènement du *Web* a amené de nouveaux outils de mutualisation :

- des outils « grand public » tels que le courriel, les listes de diffusion, le forum, le *groupware* (logiciel de travail collectif tel que les groupes Google, Yahoo, Voila,...) ;
- des outils un peu plus spécialisés notamment pour l'édition en ligne tels que SPIP, Wiki et dernièrement le blog.

Mais aussi :

- des plates-formes de TCAO (travail collaboratif assisté par ordinateur) telles que BSCW et QuickPlace ; des plates-formes d'enseignement à distance (EAD) ou de formation ouverte et à distance (FOAD) telles que Moodle, Acolad, WebCT ;
- et enfin des outils de mutualisation que l'on pourrait qualifier d'intégratifs car ce sont des outils permettant aussi de communiquer avec l'administration, les parents, tels que le bureau virtuel (BV) ou l'environnement numérique de travail (ENT).

À l'IUFM de la Réunion

La demande des formateurs d'outils pour pouvoir faire du travail collaboratif est apparue il y a deux ou trois ans à l'IUFM. Les outils qu'ils utilisaient étaient soit insuffisamment interactifs (site Web), soit trop lents (plate-forme Quickplace sur le portail des IUFM en métropole). C'est pourquoi l'IUFM a

mis en place une plate-forme de TCAO, BSCW¹. De manière très schématique, cette plate-forme permet de partager avec d'autres et à distance un morceau de disque dur pour y déposer des dossiers, des documents, des adresses que l'on peut réutiliser, modifier, etc.

L'utilisation qui en est faite par les formateurs est très variée :

- dépôt de documents de référence et de travaux des étudiants qui deviennent la mémoire commune au groupe ;
- amélioration de fiche préparation ;
- atelier d'analyse de pratique (plusieurs formateurs pouvant analyser la préparation du stagiaire) ;
- mutualisation dans le cadre du mémoire ;
- aide en ligne à distance lors des stages.

La demande émanant des stagiaires visait, quant à elle, plutôt la mutualisation entre pairs. Ainsi, en 2003-2004, ils étaient une dizaine à la demander et, en 2004-2005, une cinquantaine. Leur objectif : mutualiser le travail de préparation de la classe. En 2004-2005, certains d'entre eux lancèrent dès le début de l'année un travail de mutualisation en utilisant pour cela des *groupwares* du privé. D'autres demandèrent à l'IUFM de pouvoir être formés et créèrent à leur tour des *groupwares*. À l'issue de l'année de formation, une enquête leur fut adressée, construite essentiellement à partir de questions ouvertes. C'est le résultat de cette enquête qui vous sera présenté ci-dessous mais seulement après avoir répondu à la question suivante.

Le résultat de la mutualisation entre pairs est-il supérieur à la somme des parties ?

Dès que l'on pose le problème de la mutualisation entre pairs, cette question apparaît inévitablement. On sent intuitivement que la réponse est positive. L'évolution de l'humanité ou, comme on l'a vu plus haut, celle des sciences peuvent être considérées comme des formes de mutualisations entre pairs.

Une autre réponse plus rigoureuse et toujours positive est apportée par Robert Lewis dans *Apprendre conjointement. Hypermédias et apprentissage* (1998). Lewis s'appuie sur le concept de zone proximale de développement (ZPD) défini par Vygotsky : «une région de connaissances moins bien établies et qui ne permettent l'exécution de tâches qu'à condition d'être assistées » (Lewis, 1998). Il part du principe que tous les individus n'ont pas

1. <http://tcao.reunion.iufm.fr:8080/pub>.

la même ZPD et le même « noyau » de connaissances bien établies. Ainsi, le noyau de l'un peut couvrir la ZPD de l'autre et permettre à l'autre de progresser « en procurant ... un "échafaudage" dans des domaines où leurs connaissances ne sont pas encore disponibles pour un travail autonome. »

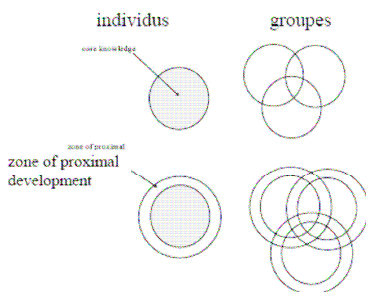


Figure 1. Lewis, 1998, p. 6.

Approches théoriques

Pour décrire ce qui s'est fait à l'IUFM, nous aurons besoin d'un cadre. Il existe différentes approches théoriques du TCAO et de la mutualisation. Celle que nous allons adopter est la théorie de l'activité proposée par Y. Engeström (*Learning by expanding*, Helsinki, Orienta-konsultit, 1987). Nous ne nous intéresserons ici qu'à son aspect descriptif.

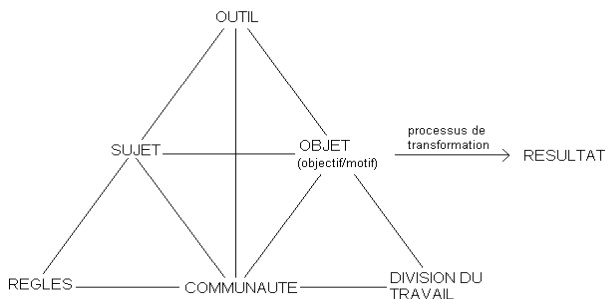


Figure 2. Les triangles d'Engeström permettent de décrire l'activité.

Dans l'activité, le sujet vise un but ou un résultat. Pour cela, il utilise des outils et agit au sein d'une communauté ou s'appuie sur celle-ci. Son rapport à cette communauté est défini par des règles. Pour atteindre le but, il peut être nécessaire de mettre en place une division du travail au sein de la communauté : par exemple, dans le cadre de la chasse, on aura les chasseurs et les rabatteurs.

Nous allons reprendre certains sommets, axes et triangles de la figure 2 de la théorie de l'activité pour présenter les résultats de l'enquête faite auprès des stagiaires à la fin de l'année scolaire 2004-2005.

Objectif/résultat

Comme on l'a vu plus haut, l'objectif pour les stagiaires était de mutualiser le travail de préparation de la classe lors des stages en responsabilité. Le stagiaire souhaite plus précisément obtenir des produits validés soit par l'institution, soit par leur utilisation sur le terrain :

- documents de référence (exemple : format-type de fiche de préparation) ;
- produits testés en classe ;
- produits testés en analyse de pratique ;
- produits de qualité (ceci est à mettre en relation avec le fait d'« obliger à mettre un produit pour entrer dans la communauté » que l'on verra plus bas ; l'idée est que l'on n'autorise pas à mettre un produit sans valeur sur la plate-forme pour pouvoir avoir accès au travail des autres) ;
- cours en ligne (cours obtenus dans d'autres groupes).

Sujet/outil

L'axe sujet-outil concerne essentiellement l'apprentissage de l'outil et son utilisation. Dans notre cas, l'outil était le *groupware* (une plate-forme avec un logiciel de travail collectif).

L'idée globale qui ressort de l'enquête est que l'ensemble des actions que peut faire le sujet sur la plate-forme soit « automatisé », qu'il ne doit même plus y penser. Les stagiaires proposent donc d'agir au niveau de la mémorisation :

- du mot de passe,
- de l'adresse du site,
- des fonctions de la plate-forme...

...et, pour cela, de « systématiser » son usage par une :

- utilisation régulière, (en y mettant, par exemple, toutes les informations qui émanent de l'administration) ;
- utilisation dès le début de l'année, etc.

Communauté

La communauté est l'élément crucial, comme on s'en doute, de la mutualisation. Ainsi, parmi les *groupwares* qui ont été mis en place, certains n'ont pas fonctionné simplement parce que la communauté était le groupe de référence des stagiaires (le groupe-classe habituel de l'IUFM) où il pouvait y avoir des mésententes.

C'est pour cela que les stagiaires préconisent deux choses afin que la mutualisation fonctionne correctement :

- la communauté doit être construite par affinités ;
- la communauté doit être suffisamment nombreuse pour avoir suffisamment de travaux.

Sujet/communauté

La relation de l'individu au groupe, lorsqu'elle est signalée par le stagiaire, est vécue très différemment d'une personne à l'autre. Ainsi, elle a pu être vécue comme :

- une aide : l'appartenance au groupe constitue un soutien moral notamment lors de problèmes survenus durant le stage.
- un apprentissage : vivre en commun. On verra dans le point suivant ce que cela signifie.
- une angoisse : peur de la critique des autres et manque de confiance en soi. Mettre son travail sur la plate-forme, c'est se dévoiler.

Sujet/communauté/règles

C'est le point qui a été le plus développé par les stagiaires. C'est normal car les règles que se donne la communauté définiront la mutualisation et le succès de celle-ci. Voici les règles proposées :

Tout le monde travaille...

- « tout le monde doit participer » ;
- « obliger les nouveaux à mettre un produit pour entrer dans la communauté, et le produit doit être de « qualité » » (voir plus haut) ;
- règle : « tu donnes, tu reçois » ;
- « il doit y avoir des retours » ;
- « améliorer la fiche » (si j'utilise une fiche de préparation je dois indiquer sur la plate-forme les améliorations que j'y ai faites) ;

...dans un esprit de collaboration et de respect de l'autre :

- « ce n'est plus le concours, nous ne sommes plus en compétition » ;
- « on ne doit pas tout attendre des autres » ;
- « personne ne critique pour critiquer » ;

- « on doit respecter l'autre ».

Bien évidemment, ces deux dernières règles sont valables en toutes circonstances. Si les stagiaires les citent c'est parce qu'il arrive fréquemment qu'elles soient enfreintes sans que, d'ailleurs, l'auteur de l'infraction en soit conscient. Le fait que la relation passe par l'écrit lui donne une autre dimension.

Sujet/communauté/division du travail

Pour certains, il n'y a pas nécessité de division du travail de type « qui fait quoi » alors que, pour d'autres, la division du travail va seulement concerner les personnes qui mettront en place l'organisation et la gestion des dossiers. Enfin, certains estiment que, dans certaines disciplines, il est plus intéressant que ce soit un spécialiste (discipline dominante) qui propose la fiche de préparation d'une séance (les stagiaires sont des professeurs des écoles qui ont plusieurs disciplines à enseigner mais ils choisissent une dominante lors de leur formation).

En forme de conclusion : collaboration ou coopération ?

Si on revient au type de mutualisation (collaboration ou coopération ?), il apparaît assez clairement que l'aspect « collaboration » se situait essentiellement au niveau de la gestion du *groupware*. Au niveau de son résultat., qui était la préparation de classe, il s'agissait davantage de coopération : « Je mets mes préparations de classe sur la plate-forme et je prends les tiennes. » Il était rare qu'il y ait des retours sur les préparations utilisées, et encore moins de préparations modifiées après test sur le terrain qui soient remises sur la plate-forme. Cela, d'ailleurs, désolait certains stagiaires qui réclamaient, comme on l'a vu, « d'avoir des retours » ou « d'améliorer la fiche ».